



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 90875

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'évaluation de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Celle-ci doit permettre d'atteindre d'ici 2015 les objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau d'octobre 2000, transposée en droit français par la loi du 21 avril 2004, et notamment le retour à un « bon état » des eaux. Il lui serait agréable de connaître quels sont les résultats déjà acquis en la matière et quelles sont ses intentions en la matière afin que ces objectifs soient remplis d'ici 2015.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90875

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11295

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)